

LE STATUT D'ORGANISME DE BIENFAISANCE POUR LES OBV...

*... deux réalités,
deux modèles.*



Elsa Dufresne-Arbique
Directrice générale

Isabelle Marcoux
Directrice générale



Conditions pour obtenir le statut



1. Être un OSBL
2. Offrir un « bienfait d'intérêt public »
3. Consacrer toutes ses ressources (argent, bien, employés, etc.) à ses activités de bienfaisance
4. Avoir une mission correspondant à l'une des quatre grandes catégories de fins reconnues par l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Organisme de bienfaisance

4 catégories de fins reconnues

- La réduction de la pauvreté
- La promotion de l'éducation
- L'avancement de la religion
- D'autres fins qui profitent à la communauté d'une façon que les tribunaux considèrent bienfaisante.



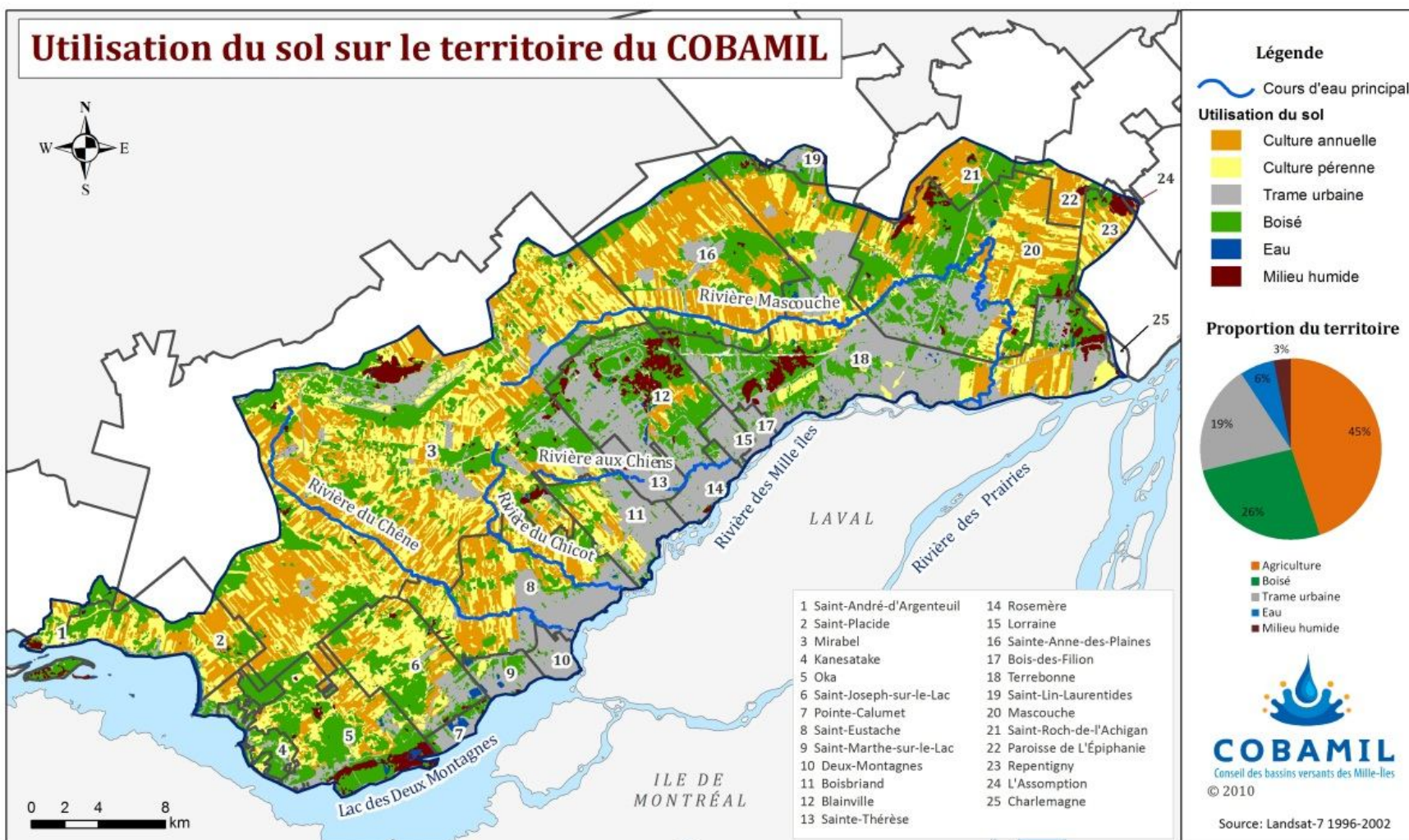
« organiser des projets environnementaux qui protègent, conservent et rétablissent les plans d'eau »

Le COBAMIL



- ❑ Créé en 2010, suite au redécoupage
- ❑ Territoire de 1052km², sur la couronne nord de Montréal (CMM)
- ❑ 420 000 habitants, 25 municipalités, 6 MRC
- ❑ Densité démographique approximative: 400 habitants/km²
- ❑ Aucun lac naturel d'importance
- ❑ Dualité agriculture/trame urbaine marquée

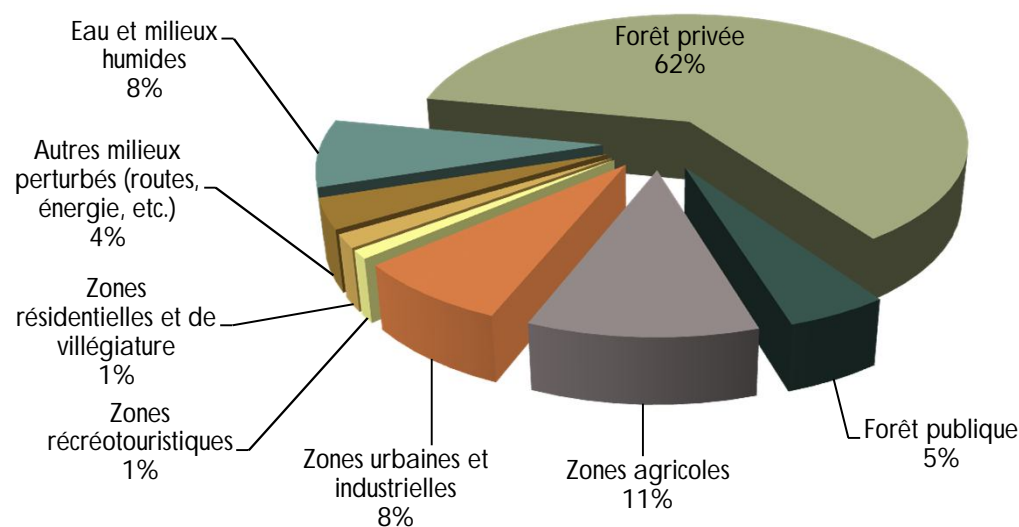
Le COBAMIL



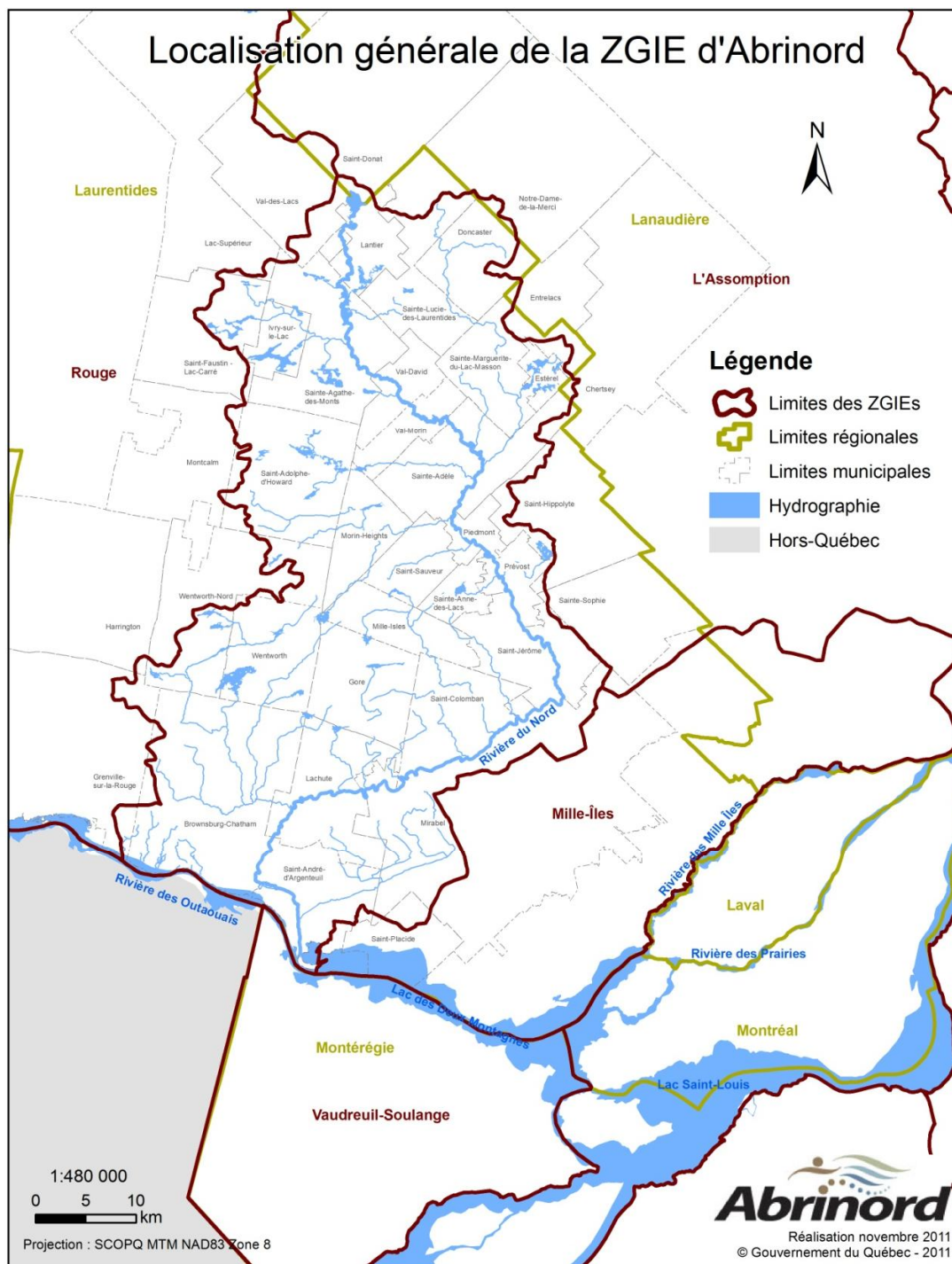
Abrinord



- Créé en 2003
- Territoire de 2 297 km²
- 1 143 lacs de plus d'un hectare, dont 38 avec problématique de cyanobactéries
- 189 000 résidents permanents, 38 municipalités, 7 MRC
- Forte population de villégiature non comptabilisée
- Fort taux de croissance démographique



Abrinord



Objectifs initiaux

 \Rightarrow Financement des actions du PDE

Financement des activités

&

Image corporative



Démarches



- Création d'un OBNL distinct d'Abrinord
- Première demande à l'ARC refusée en 2008 (demande axée sur l'acquisition de connaissance)
- Reprise du dossier en 2009, modification des lettres patentes de la Fondation et modification des règlements généraux
- Envoi de la demande d'enregistrement et discussions avec l'ARC.
- Ajout d'un objet dans les lettres patentes (recueillir et redistribuer des fonds) et modification de la clause de dissolution
- Enregistrement en juin 2010 comme organisme de bienfaisance



Démarches



- Octobre 2010 : appui du CA pour entreprendre les démarches
- Déc. 2010 - février 2011 : préparation de la demande
- Février 2011 : envoi de la demande
- Juillet 2011 : réception de notre acceptation sous réserve
- Juillet - août 2011 : résolution, modification des lettres patentes et des règlements généraux
- Fin octobre 2011 : Confirmation officielle

En bref: un an de démarche et plus de 150 heures de travail pour obtenir ce statut.

Facteurs perçus de réussite



- Demande remplie en suivant à la lettre chacune des directives
- Chacune des activités a été décrite sous son aspect communautaire et bienfaisant
- 90-95 % du budget alloué à des activités bienfaitantes
- Suivi régulier avec l'agent responsable du dossier
- CA doit être prêt à modifier les lettres patentes afin de les rendre conformes aux demandes de l'ARC.
- Rapidité de réaction de la permanence et du CA

Avantages



- Accessibilité à des fonds pour la mise en œuvre du PDE ou pour toute autre activité (sensibilisation, concertation, échantillonnage, etc.)
- Meilleure image sociale
- Favorise le don individuel et d'entreprise (crédit d'impôt)

Implications



Comptable

Vérification comptable légèrement différente, entraînant des coûts supplémentaires (250 \$) -COBAMIL

OU

Vérification comptable distincte (1600 \$)- Abrinord

Légal

Certaines activités sont proscrites, dont les activités partisans (politiques) et le versement de redevances aux administrateurs.

Implications



Règles à suivre pour conserver notre statut:

1. Exercer uniquement des activités admissibles
2. Tenir des livres de comptes et des registres adéquats
3. Délivrer des reçus conformes
4. Respecter un contingent des dépenses
5. Produire annuellement des états financiers
6. Conserver son statut à titre de personne morale
7. Informer Revenu Canada de tout changement quant aux fins de l'organisme ou de sa structure.

Pour faire un don...



Questions /commentaires?

Merci et bon retour!